



Recherche juridique sur S.A.

Par pervenche

Pour affaire à défendre Je suis sous une escroquerie bancaire en Martinique avec un Prêt construction signé LE 6 OCTOBRE 1990 jamais versé par tranche de travaux jusqu'en 1991 , travaux en 5 situations débitées sur "découvert" illicite. La 4ème mise en Appel est déposée .

Crédit Agricole Paris aurait fait une cession desdits prêt à une S.A. de Martinique créée en mars 1999 avec un Capital de 250.000Francs insuffisant pour cette Cession de pas moins de 391 Millions de Francs.

Gravement accidentée le 6 Octobre 1994, l'assurance dudit Prêt a disparu de même que l'assurance Tous risques du véhicule .. Jamais indemnisée ni moi ni l'emprunteur Ma SCI ..

La procédure est toujours en cours et

je suis à la recherche de

quel était le Capital obligatoire pour une Société Anonyme de transactions de finance en 1999 soit en Francs

J'ai un besoin d'être confirmée de mon savoir en mes 78 ans:

SARL : 50.000 Frs (7.622?)

S.A ordinaire : 300.000Frs (45.735?)

S.A. avec objet de Transactions Financières :750.000,Frs (114.337?) minimum à débloquer 50% dudit Capital comme pour une banque.

Merci de me confirmer ou de m'informer ou encore à me rectifier ..Urgent pour finir les Conclusions.

Cordialement, Mauricette PERRODOU, (mairisquen@gmail.com OU Port: 0696 51 37 94 ou Fixe: 0596 35 08 22